

COMMUNICATION

Centrale de chauffe à plaquettes

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Suite à l'abandon du projet de centrale de chauffe situé sous la gare de Château-d'Oex, l'investisseur « Romande Energie » a recherché un nouvel emplacement possible pour implanter son bâtiment principal.

Parallèlement, des discussions nourries ont eu lieu entre les deux futurs utilisateurs potentiels qui sont le Pôle Santé et la Commune de Château-d'Oex afin que l'investisseur arrive à présenter des prix compétitifs acceptables par les parties. Il faut relever ici que les prix actuels du mazout extrêmement bas compliquent les calculs de rentabilité de cette future construction.

Le seul emplacement facilement accessible, tout en étant presque entièrement en sous-terrain grâce aux courbes de niveaux se situe sur la pointe de la parcelle communale RF No 395 en dessus de Roc et Neige.

La municipalité a donné son accord et s'engage à présenter au Conseil communal un préavis concernant l'utilisation de cette partie de parcelle, ceci une fois que les conditions d'utilisation seront négociées. Elle a aussi, de même que le Pôle Santé, indiqué son intérêt pour se raccorder à un futur réseau de chauffage à distance.

Toutefois, à ce jour, aucun engagement n'a encore été signé avec Romande Energie. La pose des tuyaux de transport de chauffage dans la portion de route située entre La Poste et Les Bossons a été commandée et sera payée par l'investisseur.

La municipalité.